



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER**
Service Agriculture et Forêt

Synthèse des observations sur le projet de charte d'engagements des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques pour le département du Var

I/ Objet de la consultation

Un projet de charte d'engagements des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques pour le département du Var a été soumis à la consultation du public du 22 juin au 12 juillet 2022 inclus, sur le site internet des services de l'État dans le Var.

II/ Modalités de la consultation

Le projet de charte a été soumis à consultation du public par le préfet, conformément aux dispositions de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement.

Le présent document est établi en application du dernier alinéa du II de l'article L123-19-1 du Code de l'Environnement. Rendu public sur le portail de l'Etat dans le Var (www.var.gouv.fr), il a pour but :

- de synthétiser les observations et propositions émises ;
- d'indiquer les observations et propositions dont il a été tenu compte.

III/ Synthèse de la consultation

L'autorité compétente a réceptionné une contribution du public à l'issue de la période de participation du public qui s'est achevée le 12 juillet 2022.

Cette contribution provient d'un particulier : il indique que, selon lui, la charte est conforme aux attentes de toutes les parties concernées.

Fait à Toulon, le

26 JUIL. 2022


Evence RICHARD